



Trait d'Union 42

Office International du Coin de Terre et des Jardins Familiaux
association sans but lucratif | automne 2008



Contenu

Trait d'Union 42

Nouvelles de l' Office

- 3 Introduction Eugeniusz KONDRACKI
- 6 Procès-verbal de décision
- 8 Congrès à Cracovie
- 13 Résolution 2008
- 15 Jardins familiaux et la santé: Prof. Dr. hab K. WIECH (2ième partie)
Informations des fédérations::
- 19 France: Biodiversité au potager
- 22 Luxembourg: Jardins familiaux au Luxembourg (2ième partie)
- 25 Danemark: Alletiders Have – our Kolonihaver i Danmark
- 27 Autriche: L'artichaut : passé de denrée de riche au rang de plante médicinale de l'année
- 29 Session d'étude organisée par le Nordisk Kolonihaveforbund
Copenhagen-Oslo, septembre 2007 (1ième partie)



Le Congrès en Pologne

Eugeniusz Kondracki

Cette année mon mandat de trois ans en tant que président de l'Office International a pris fin. Selon la coutume mon mandat a été clôturé par un congrès organisé par la fédération nationale du président en fonction. Ce trente-cinquième congrès international des jardins familiaux a eu lieu à Cracovie en Pologne du 28 au 31 août. L'Office et le conseil de la fédération polonaise des jardins familiaux ont commencé les travaux préparatoires pour le congrès il y a plus d'un an. Ces préparations ont été menées sur deux fronts : d'un point de vue thématique et d'un point de vue organisationnel.

Les discussions du congrès ont portées sur le sujet général qu'on peut aussi qualifier comme slogan du congrès: « L'avenir des jardins familiaux en Europe ». On peut se demander pourquoi ce thème a été choisi pour le congrès ?

L'Office regroupe actuellement 15 membres c'est-à-dire 15 fédérations nationales et il existe un accord de coopération avec la fédération japonaise des jardins familiaux. Toutes

ces fédérations nationales ont une tradition propre, une expérience propre, un héritage propre et ont une opinion propre sur l'importance des jardins familiaux pour la famille des jardiniers associés et la société. Il



Eugeniusz KONDRACKI



arrive souvent que des fédérations nationales ont des problèmes non résolus et ont fait des expériences désagréables. Mais il existe aussi des sujets qui unifient les fédérations nationales et les jardiniers associés en Europe.

Je suis convaincu que nous tous sommes fiers de nos traditions qui sont identiques dans la plupart des fédérations nationales.

Je suis d'avis que déjà l'idée elle-même du mouvement des jardins familiaux unifie toutes les fédérations nationales. Il est vrai que cette idée a évolué pendant les 140 ans au cours desquels les jardins familiaux se sont développés en Europe à cause du développement économique et culturel des états et des sociétés. Mais l'essence de l'existence et du développement des jardins familiaux a été maintenue. Plus une société est pauvre plus l'idée de sauvegarder et de réaliser les jardins familiaux est justifiée. Grâce à cette idée trois millions de familles de jardiniers associés en Europe ont un jardin familial, une parcelle de terre pour satisfaire leurs besoins économiques et culturels, leur désir de récréation et finalement d'intégration (ce qui est d'une importance toute particulière dans les états occidentaux de l'Union Européenne). Des familles qui n'ont pas des revenus importants peuvent grâce à cette idée et à l'engagement des fédérations nationales recevoir „300 m2 d'un paradis vert“ comme nous nous exprimons en Pologne.

En Pologne il existe un ensemble de jardins familiaux dans la petite ville de Koźmin Wielkopolski, qui a été créé en 1824. Les autorités de la ville d'antan ont décidé à ce moment d'aider les habitants les plus pauvres. Elles leur ont attribué des parcelles sur un terrain communal commun et les ont soutenus aussi bien pour aménager que pour cultiver les jardins familiaux. Ceci a été très positivement apprécié par les habitants. Cet ensemble de jardins familiaux existe encore aujourd'hui sur le même terrain. Il s'appelle Powstańców Wielkopols-

kich et est bien entretenu. Les jardiniers associés et les autorités de la ville maintiennent vivant cette tradition et documentent la création et le développement de cet ensemble par des documents d'archives.

Je mentionne ce cas pour montrer comment l'idée du mouvement des jardins familiaux a été créée en Pologne. Je pense que la situation est semblable dans les autres pays européens.

Ce développement ne s'est pas toujours fait consciemment, mais toujours avec la volonté d'aider les autres. Les jardins familiaux en Europe et aussi en Pologne ont une très longue histoire en ce qui concerne aussi bien leur nombre que leur utilité pour les familles des jardiniers associés et la société.

Aujourd'hui on peut constater en Pologne, en Tchéquie et en Slovaquie, mais aussi en Allemagne et dans d'autres pays de l'Europe occidentale une tendance défavorable en ce qui concerne les jardins familiaux. Depuis dix-huit ans la fédération polonaise des jardiniers associés mène une lutte difficile tant pour protéger les jardins familiaux dans leur existence et dans leur développement que pour maintenir vivant le sens et l'idée du jardin familial dans la société moderne. Un tel combat a lieu aussi – même si c'est avec une intensité différente et avec des conséquences différentes – dans d'autres pays européens. Voilà pourquoi nous devons nous poser la question si l'idée du jardin familial et la forme d'organisation du mouvement des jardins familiaux est actuellement dépassée ou si dans un monde moderne, dans une Europe intégrée le mouvement a encore un droit d'existence. Nous jardiniers polonais sommes d'avis que l'existence et le développement des jardins familiaux en Pologne dans sa forme juridique et organisationnelle actuelle est toujours d'actualité et est nécessaire. Les jardins familiaux seront également développés à l'avenir, seront mieux cultivés et recevront de nouvelles fonctions correspondant



aux exigences du développement social et économique.

Lorsque lors de la réforme de la loi concernant les jardins familiaux, l'existence des jardins familiaux en Pologne a été menacée par les propositions d'un parti politique, les jardiniers associés ont rassemblé 614.000 signatures visant à protéger la loi, les jardins familiaux et la fédération contre les propositions de les exproprier sur leurs terrains propres. Il faut en plus mentionner que la fédération contrôle depuis des années la situation juridique des terrains et informe les organes des jardiniers associés et les jardiniers associés eux-

opinion dans les groupes de travail.

De cette façon l'importance des jardins familiaux en Europe pouvait être évaluée par le congrès. La résolution adoptée permet de faire une contribution au développement des jardins familiaux.

Le congrès s'est réuni à Cracovie. Cracovie est l'ancienne capitale polonaise et est aujourd'hui la capitale culturelle de notre pays. Cracovie est une ville magnifique avec de nombreux sites uniques qu'il est intéressant de connaître. Cracovie a permis à beaucoup de visiteurs de vivre des aventures spirituelles qu'on ne peut

les de jardiniers, les groupes sociaux dans les villes et découvrir les villes elles-mêmes.

De nombreux jardiniers associés polonais venant des différentes régions et des différents ensembles de jardins familiaux ont également participé au congrès. Ainsi le congrès était une bonne occasion pour favoriser l'intégration des jardiniers en Europe, pour faire une meilleure connaissance, pour nouer des contacts entre fédérations régionales et fédérations.

La fédération polonaise des jardiniers associés était soucieuse de souhaiter selon la tradition et en accord avec



mêmes sur d'éventuelles tentatives d'exproprier les terrains. La situation juridique des terrains est à l'heure actuelle la suivante : Seulement entre 10 et 15% des terrains peuvent être expropriés.

Le congrès était ainsi le meilleur forum pour discuter le problème le plus important des jardins familiaux en Europe c'est-à-dire leur avenir.

Dans le cadre de la coopération et la préparation des conférences du congrès, nous avons contacté les fédérations allemande et slovaque. Nous étions d'avis que par les conférences présentées par ces deux fédérations et la fédération polonaise les connaissances, les expériences et les pronostics sur l'avenir et sur l'importance des jardins familiaux dans ces pays pouvaient être transmis aux délégués. Nous étions d'avis que les représentants de toutes les fédérations nationales pouvaient présenter leur

que vivre dans cette ville.

Pour des raisons de planning nous ne pouvons pas faire découvrir toute la richesse de la ville historique de Cracovie dans le cadre du programme du congrès. Le programme a néanmoins permis de visiter les monuments les plus importants : le Palais royal (Wawel), le marché de la ville avec ses halles (Sukiennice), le quartier Kazimierz et quelques autres monuments importants. Nous avons également visité les mines de sel à Wieliczka b. Cracovie qui ne fonctionnent plus, mais sont un monument unique.

Les délégués ont également visité trois ensembles de jardins familiaux à Cracovie: „Debniki”, l'ensemble Rydel et „Prokocim”. Les congressistes ont pu se familiariser avec la vie et les problèmes des jardiniers polonais ainsi qu'avec l'importance des jardins familiaux en Pologne pour les famil-

l'hospitalité polonaise avec joie la bienvenue aux congressistes de tous les pays.

Procès-verbal de décision de l'assemblée générale à Cracovie le 28 août 2008

Etaient présentes : les fédérations d'Allemagne, d'Autriche, de Belgique, du Danemark, de France, de Grande-Bretagne, du Luxembourg, des Pays-Bas, de Pologne, de Slovaquie, de Suède, de Suisse

Etaient représentées:
les fédérations de Finlande et Norvège,

Etait absente: la fédération de la Tchéquie

Début de la réunion: 9.00 heures

- 1) L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.
- 2) Les rapports des assemblées générales extraordinaire et ordinaire à Luxembourg sont adoptés à l'unanimité.
- 3) Après discussion et deux modifications supplémentaires le deuxième projet de résolution est adopté à l'unanimité et sera soumis pour adoption au congrès.
- 4) Il est décidé que la résolution sera envoyée par l'Office au Parlement européen et à la Commission européenne. Après cet envoi les fédérations sont priées d'appuyer cette résolution auprès des commissaires et des membres nationaux du Parlement européen.

Il est aussi décidé que l'Office enverra la résolution aux institutions, autorités et personnalités nationales, qui lui seront désignées par les fédérations nationales. Si nécessaire cet envoi pourra être fait en commun par l'Office et la fédération nationale.

- 5) Il est décidé qu'à partir de 2010 les cotisations seront liées à l'indice des salaires luxembourgeois avec le chiffre connu au mois d'août de l'année de décision.

Il est décidé que le comité exécutif analysera la question des réserves maximales à faire par l'Office. Si les réserves excèdent le montant fixé, il n'y aura pas d'adaptation indiciaire. Si les réserves tombent en dessous du niveau fixé, il y aura une adaptation.

- 6) La fédération belge informe que le séminaire aura lieu les 6, 7, 8 et 9 septembre 2009 à Gand. Arrivée des délégués: dimanche 6 septembre ; Lundi matin :



Les délégués au travail

conférences, après-midi : visite de la ville de Gand et de jardins familiaux ; Mardi matin : groupes de travail, après-midi : visite de la ville de Bruxelles et éventuellement des institutions européennes ; Mercredi matin: session de clôture, après-midi : départ.

Après discussion il est décidé qu'il y aura un conférencier belge, un conférencier slovaque et un conférencier suédois pour ce séminaire.

Il est décidé que la réunion en 2009 en Belgique sera bien un séminaire et non pas une session d'étude.

- 7) La fédération anglaise confirme qu'une session d'étude sera organisée en 2010 à Birmingham.
- 8) Il n'y a pas de questions concernant le rapport sur la coopération avec les organisations internationales. Le problème soulevé concernant la directive de l'eau sera discuté au cours d'une des prochaines réunions.
- 9) Suite à la demande de la fédération polonaise et sur proposition du comité exécutif, l'assemblée générale décide à l'unanimité de remettre la « Rose d'Or » à la ville polonaise de Czestochowa. La motivation à la base de cette remise de la « Rose d'Or » est non seulement le soutien accordé par les autorités de la ville aux jardiniers associés mais avant tout l'intégration de tous les sites de cette ville dans les nouveaux plans d'aménagement.
- 10) M. WEIRICH informe que l'assemblée générale aura lieu l'année prochaine à Luxembourg au City Hôtel, qui se trouve non loin de l'Hôtel Président. Le délai pour les inscriptions doit absolument être respecté. Au cours de cette assemblée générale statutaire un nouveau comité exécutif sera élu pour les quatre prochaines années.
- 11) E. KONDRACKI informe que c'est la dernière assemblée générale qu'il préside en tant que président de l'Office International. Il remercie les fédérations et le comité exécutif pour l'appui lui accordé ainsi que pour l'aide qu'il a reçu. Il souhaite au président danois beaucoup de succès, beaucoup de chance et peu de problèmes au cours de son mandat.

Fin de la réunion 11.45 heures.



Séance d'ouverture:



Discours d'ouverture d'Eugeniusz KONDRACKI



Remise du „diplôme d'honneur“ à Monsieur François Rolland



Remise de la „Rose d'Or“ à la ville de Caen



Allocution de Malou WEIRICH



Remise de la „Rose d'Or“ à la ville de Czestochowa



Remise de la „Rose d'Or“ au Dr. Mainczyk

Congrès: travaux



Gerlinde Krause expose la problématique de l'adaptation des fonctions des jardins familiaux aux besoins changeants de la société



Eugeniusz Kondracki expose la problématique du rôle des fédérations nationales pour l'avenir des jardins familiaux



Ivan Hricovsky expose la problématique des générations futures de jardiniers associés



Un groupe de travail



Les délégués français se concertent et prennent des forces avant le travail



Même au cours de l'apéro l'échange de vue continue (Délégué néerlandais et suédois)

Séance de clôture:



Wilhelm Wohatschek tire les conclusions du congrès



Discours d'Eugeniusz Kondracki



Discours de Preben Jacobsen



Transmission de la présidence à Preben Jacobsen



Séance de clôture



Signature de la résolution

Moments de convivialité:



Visite et dîner à la mine de sel „Wieliczka“ près de Cracovie



Tous les présidents sont inscrits au registre des invités d'honneur : Walter Schaffner



Lars Oscarson



Soirée folklorique



Dîner de clôture

Ensemble de
jardins familiaux

Prokocim:





RESOLUTION

*XXXVe Congrès international des jardins familiaux en Pologne
du 28 au 31 août 2008*

L'AVENIR DES JARDINS FAMILIAUX EN EUROPE

Les représentants des fédérations des pays suivants : Allemagne, Angleterre, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Slovaquie, Suède et Suisse, participant à Cracovie au XXXVe Congrès International des Jardins Familiaux et réunissant quelque 3 millions de familles de jardiniers, estiment qu'il est nécessaire de développer les Jardins Familiaux qui ont une importance considérable pour les familles, la société et l'environnement depuis plus d'un siècle.

Les participants au congrès constatent:

- Que l'idée des Jardins Familiaux est toujours d'actualité et qu'ils restent utiles pour les générations futures. Il est donc nécessaire de les maintenir en Europe. Pour y parvenir, les associations de jardiniers et les fédérations nationales doivent agir avec détermination et prendre des mesures concrètes,
- Que la protection des Jardins Familiaux pour l'avenir requiert une législation adéquate. Celle-ci est une condition essentielle pour leur développement et une garantie pour leur maintien pour les générations futures,
- Que les Etats et les gouvernements doivent soutenir activement les Jardins Familiaux car ils assument un rôle social : ce sont des lieux de rencontre et de partage intergénérationnel, pour les jeunes, les personnes âgées, les familles, les travailleurs, les chômeurs, les personnes d'origines sociales et nationales différentes. Les fédérations de Jardins Familiaux ont besoin d'une politique adéquate et du soutien effectif des gouvernements,
- Que l'idée des Jardins Familiaux doit être largement promue auprès des jeunes générations, au moyen d'Internet et de tous les médias. Les citoyens doivent pouvoir découvrir les avantages et les fonctions des Jardins Familiaux et apprécier leur influence positive sur l'environnement urbain et la nature. Il est donc nécessaire que le mouvement des Jardins Familiaux soit soutenu par la société. Les aspects positifs doivent être développés et valorisés.
- Que les Jardins Familiaux sont un élément essentiel pour la santé psychique et physique des hommes et améliorent la qualité de vie de tous les citoyens. Des fruits et légumes sains cultivés dans son propre jardin, permettent de consommer une nourriture variée, le contact avec le cycle de croissance de la nature et la créativité du jardinage stimulent les sens. Le contact et la convivialité au sein de l'association évitent l'isolement.

Les participants au congrès recommandent:

- Que les fédérations des Jardins Familiaux européens interviennent aussi de manière plus active auprès de l'Union Européenne, car un si grand groupe d'Européens devrait être représenté dans le forum européen et devrait être pris en considération par les Institutions Européennes,
- Que le fonctionnement et la gestion des ensembles de Jardins Familiaux sont à optimiser. Ceci est directement lié à la mise en place de nouveaux ensembles et à la modernisation des ensembles existants avec le but de s'adapter aux nouveaux besoins de la société et à ceux des générations futures,
- Le renforcement de la collaboration avec les collectivités locales afin d'assurer la pérennité des Jardins Familiaux dans le cadre des politiques d'aménagement urbain. En pratique cela signifie que les Jardins Familiaux doivent être inscrits dans les Plans Locaux d'Urbanisme,
- Une politique rationnelle des fédérations nationales concernant le processus visant à la fermeture des ensembles de Jardins Familiaux, car l'avenir du mouvement des Jardins Familiaux en Europe en dépend. Les fédérations doivent agir avec un soin tout particulier dans ce domaine afin d'évaluer correctement les situations individuelles et assurer le rétablissement des surfaces réservées aux Jardins Familiaux.

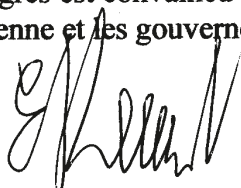
Le Congrès, soucieux de l'avenir des Jardins Familiaux, se fondant sur la tradition et les acquis actuels, et absolument convaincu de ses apports positifs pour la société et les villes :

demande à tous les gouvernements et parlements de soutenir et de contribuer au maintien et au développement des Jardins Familiaux dans tous les pays européens.

demande tout particulièrement aux Institutions Européennes de prendre les mesures adéquates pour protéger les Jardins Familiaux dans les pays membres et de mettre en place les conditions légales nécessaires pour le maintien et le développement de ces jardins.

revendique, la reconnaissance par les états et les gouvernements européens des jardins familiaux dans toute l'Europe.

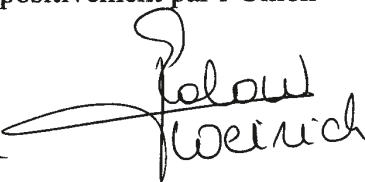
Le Congrès est convaincu que cette résolution sera accueillie positivement par l'Union Européenne et les gouvernements nationaux.



Eugeniusz KONDRACKI
Président



Wilhelm WOHATSCHKE
Président du comité exécutif



Malou WEIRICH
Secrétaire générale

Cracovie, le 30 août 2008

Conférence: Les jardiniers associés et la nature (2^{ième} partie)

IV Les jardins familiaux et la protection de la nature

La protection d'espèces d'insectes rares

En Pologne, les insectes forment 60 – 85 % de tous les animaux connus, dont 17 – 36 % sont suivant différentes estimations en voie de disparition. Sur la liste rouge polonaise des espèces en danger et protégées se trouvent 2173 espèces dont certaines que l'on trouve aussi dans les jardins familiaux. Parmi les insectes rares et particulièrement utiles se trouvent les coléoptères de la famille des carabus donc le carabus même et le calosoma qui dévorent d'autres insectes à différents stades de leur évolution. Ces très beaux insectes vivent dans les arbres où ils dévorent les chenilles des papillons.

Sur les troncs et les branches des vieux arbres se développent des coléoptères de la famille des cerambycidae. La présence de tels arbres est très utile dans les jardins familiaux car elle permet à des espèces d'insectes rares de s'y développer. Sur la liste des insectes protégés se retrouvent aussi pratiquement tous les types de bourdons dont le nombre a chuté également en Pologne en raison des conditions dans les champs et les prairies. Les jardins familiaux offrent un terrain propice au développement de ces insectes utiles car ils y trouvent suffisamment de nourriture et d'endroits pour faire leurs nids.

La création de jardins de papillons

Les jardins de papillons sont une alternative pour des jardins de composition uniforme basée sur le schéma d'une pelouse et d'un choix pas toujours judicieux d'arbres et d'arbustes



Prof. Dr. Wiech

(souvent des conifères). Les « plantes à papillons » ne sont pas uniquement celles qui offrent de la nourriture aux papillons adultes mais aussi celles, comme c'est le cas pour l'ortie, qui favorise l'évolution des chenilles. Le persil et les carottes peuvent, s'ils n'ont pas été traités par des insecticides, constituer un endroit où se développe le machaon. La réalisation d'un jardin de papillons n'est pas difficile et quelques connaissances sur les plantes fournissant de la nourriture aux différentes espèces de papillons sont suffisantes.

Plantes ornementales qui plaisent aux papillons de jour: tagètes, asters, buddleia, oeillet, héliotrope, nepeta, lythrum hyssopifolia, lavande, chenopodiaceae blanc, thym, calendula officinalis, solidago canadensis), monarda hybrida, sedum, rudbeckia, eupatorium.

Plantes ornementales qui plaisent aux papillons de nuit: Ionicera capri-

folium, datura stramonium

Plantes à pollen: attractant pour les insectes vivant en communauté (fertilisants), hymenoptera, eiptera ainsi que d'autres: centaurea cyanus, stachys recta, phacelle, fagopyrum esculentum, genêt, trèfle des prés, lythrum salicaria, pissenlit, trèfle, sauge, érica, echium; arbres: accacia, tilleul.

Végétaux sur lesquels les chenilles de différentes espèces de papillons cherchent leur nourriture et se développent: orties (nymphalidae), apiaceae (papilio machaon), haseolus (certaines espèces de lycaenidae), herbes (certaines espèces de papillons plus rares).

Protection de certaines plantes rares et menacées d'extinction

219 espèces de plantes sont protégées en Pologne. Une des formes de protection est leur culture dans les

jardins familiaux et il est possible de trouver de nombreuses plantes rares et menacées dans les jardins familiaux ou dans les jardins individuels où elles sont plantées par des jardiniers

privés en provenance de jardins botaniques et des pépinières. Ainsi les jardins familiaux remplissent un rôle similaire que ces jardins botaniques qui protègent les espèces de plantes

dont le nombre se réduit en raison des interventions de l'homme dans la nature.

Pflanzenart	Vorkommen	Aussterbungsgrad
Adonis vernalis	Gazon	Disponible sur le marché
Anemone sylvestris	„	„
Cipripedium calceolus	„	„
Pulsatilla pratensis	„	„
Aquilegia vulgaris	Forêt	„
Galantus nivalis	„	„
Hepatica nobilis	„	„
Affodill Lilium martagon	„	„
Matteucia struthiopteris	„	„
Arnica Montana	Près de montagne	„
Crocus scepusiensis	„	„
Trollius europaeus	„	„

Les espèces de plantes imprimées en gras se retrouvent très souvent dans les jardins familiaux et les jardins domestiques.

V. Protection des valeurs culturelles dans les jardins familiaux

Protection d'anciennes espèces d'arbres et d'arbustes

Les jardins familiaux jouent dans ce domaine un rôle important. La culture dans ces jardins d'anciennes espèces (dans des populations locales) qui ne se trouvent plus sur le marché permet de maintenir la diversité biologique et la protection des goûts et valeurs nutritives uniques. Les anciennes espèces ainsi sauvées de la disparition peuvent former dans le futur une sorte de banque génétique et servir de point de départ pour la culture de différentes sortes. Un des points de la convention sur la protection de la diversité biologique ratifiée par la Polo-

gne parle de "l'obligation de protéger des plantes et animaux domestiqués, en particulier les espèces locales et anciennes ». Les dernières années ont enregistré une croissance de la demande d'anciens pommiers (reinette dorée, reinette grise, gravensteiner, kronseleska, gloger) et poiriers (Josefine, Paris, Köstliche Graue, Boika, Kongresówka, Pstragówka) ainsi que de cerisiers (Bladorózowa, Kurzego, Wolska, Przybrodzka).

Elevage d'organismes protecteurs (p.ex. osmia bicornis)

Osmia rufa (en polonais murarka ogrodowa) compte parmi les insectes fertilisants les plus efficaces. Elle fait ses nids dans des abris naturels (ouvertures dans les murs, vides dans

les troncs et morceaux de bois). Elle est facile à élever et inoffensive (faisant partie des insectes sans dard).

Retour aux procédures habituelles pour la culture et le traitement des plantes

Les méthodes anciennes et souvent oubliées pour le traitement et la protection des plantes sont à propager dans les jardins familiaux car elles sont faciles à utiliser et inoffensives pour l'homme.

Procédures pour la protection des plantes recommandées dans les jardins familiaux:

- Procédures agro techniques et hygiéniques – elles se basent sur l'élimination des restes des récoltes (réduit le risque d'attaque par blasmodiophora brassicae, des es-

pèces de fusarium, psila rosae ainsi que des maladies bactériennes du chou et des oignons),

- Sélection des dates d'ensemencement, de l'environnement et de l'alternance des cultures,
- Procédures mécaniques – la coupe des pousses des groseilliers et framboisiers pour réduire l'apparition des araignées, pseudo-pepiza ribis, et cecidomyiidae,
- Utilisation de barrières en filet et protection par filets et tissus,
- Procédures pour la culture – choix des plantes en tenant compte de leur résistance contre les maladies et les organismes nocifs,
- Procédures biologiques – utilisation consciente des organismes protecteurs (possible en cas d'utilisation de protection par filets),
- Procédures biotechniques – utilisation de panneaux en couleur et d'attrapes à la phéromone pour le diagnostic et la destruction d'organismes nuisibles,
- Utilisation de préparations phytos-

anitaires (p.ex. sur base d'ail ou de pamplemousse).

Création de bases éthiques dans les jardins familiaux

Une grande partie des jardiniers associés polonais continue à utiliser des pesticides chimiques ce qui est en contradiction avec les procédures écologiques actuelles pour la culture, le traitement et la protection des plantes. La nécessité d'une protection de la biodiversité et l'importance de la situation restent souvent non comprises et en-dehors des considérations de beaucoup de gens. Un « décalogue » a été établi pour les jardiniers associés et a été publié dans le magazine spécialisé „Dzialkowiec”. Il s'agit d'une liste de recommandations minimisant les risques lors d'une protection chimique et favorisant les activités qui contribuent à la protection des espèces dans les jardins familiaux.

Décalogue pour celui qui applique une protection chimique aux plantes dans le jardin familial

Décalogue du jardinier associé

- En utilisant des insecticides, je prends soin de ma propre sécurité et de celle des personnes qui se trouvent avec moi dans le jardin familial;
- Je ne suis pas seul dans le jardin, et mon voisin a le même droit au calme et au repos que moi;
- En protégeant les plantes contre les organismes nuisibles et les maladies, je respecte le règlement des jardins familiaux et les recommandations qui résultent du code de bonnes pratiques pour la protection des plantes;
- Avant la protection des fruits et des légumes, je réfléchis quel procédé est le plus sûr, et j'essaie de remplacer les procédés chimiques par d'autres;
- Je tiens compte du fait que d'autres vont aussi manger les fruits et les légumes notamment ceux à qui je les vends et à qui je les offre. Ces fruits doivent être une source de santé et non pas un risque en raison d'herbicides ou d'engrais mal





- utilisés;
- Je maintiens la diversité des espèces dans le jardin familial et essaie de créer des conditions favorables pour le développement des organismes protecteurs, qui souvent, sans mon savoir, aident à réduire le nombre des organismes nuisibles;
 - Je sais que tout être vivant dans le jardin familial n'y est pas arrivé par hasard et peut avoir une influence positive sur la qualité des fruits et des légumes qui y sont cultivés;
 - Je prends soin de mon environnement, des plantes dans le jardin et de les traiter avec soin en tenant compte du fait que ma qualité de vie sera meilleure, si je suis entouré par un joli jardin avec de nombreuses plantes et animaux;
 - Je sais que les moyens pour protéger les fruits changent constamment avec l'évolution de la science et des buts visés par la culture du jardin;
 - Je continue ma formation et élargis mes compétences de manière permanente.

VI. Propagation d'une alimentation saine dans les jardins familiaux

Une des conditions pour une alimentation saine est de cultiver dans le jardin familial des fruits et des légumes d'excellente qualité et d'une grande valeur nutritive. Le problème majeur est d'éviter ou de minimiser la contamination des fruits et des légumes par des métaux lourds et des composés d'azote, nitrates et dérivés, nitrites. La localisation des jardins familiaux à proximité d'axes routiers denses ou de sites industriels, qui rejettent des substances toxiques, augmente ce risque. Des erreurs au niveau de la fumure, du stockage et du transport peuvent accroître le niveau des nitrates. En respectant les recommandations suivantes, le risque lié à des substances nocives est réduit ou évité.

Méthodes pour la limitation du taux des métaux lourds et des nitrates dans les légumes:

- Utilisation de chaux pour les sols acides (limite l'accès d'éléments

- nocifs comme le plomb et le zinc);
- Augmentation de la part des substances organiques dans le sol par des engrais d'origine animale, composte et fertilisants verts pour améliorer les qualités du sol et lier les métaux lourds dans le sol;
- Sélection des espèces cultivées (les légumes à feuilles recueillent les métaux lourds en plus grandes quantités);
- Culture des légumes sur les sols lourds qui relâchent les métaux lourds dans une moindre mesure que les sols légers;
- Réduction de la dose d'azote, substitution de la forme de salpêtre par une forme d'ammonium, réduction d'engrais pour les plantes en croissance (surtout avant la récolte) pour réduire la teneur de nitrates dans les plantes – surtout important pour les légumes avec une période de végétation courte et les betteraves;
- Utilisation des quantités d'engrais appropriés ainsi que de composte et d'engrais verts contenant de l'azote sous une forme accessible par les plantes, puisque l'azote est libéré lors du processus de minéralisation;
- Les légumes en fin de croissance contiennent moins de nitrates que s'ils sont récoltés à un stade pré-maturé;
- Les légumes à feuilles sont à récolter après l'heure de midi les jours ensoleillés car ils contiennent moins de nitrates que les plantes qu'on cueille le matin et sous un ciel couvert.



Jardin familial „Talant“ près de Dijon en France

France: Biodiversité au potager

Joëlle Petyt

Le potager, espace réservé aux légumes peut aussi devenir (ou rester!) un espace vivant. Concilier une alimentation saine grâce au jardinage biologique, tout en respectant l'équilibre naturel présent au potager, est essentiel : il s'agit bien de préserver cette micro biodiversité présente aussi dans nos petits jardins !

Préserver la biodiversité dans nos jardins

Comment concilier culture des légumes, fruits, fleurs et plantes aromatiques avec les richesses végétales et animales qui peuplent naturellement nos jardins ?

C'est simple. Il existe des associations de plantes reconnues comme ayant un pouvoir dynamisant pour les cultures ou au contraire répulsif pour les ravageurs. Dans ce cas, el-

les constituent un moyen de lutte biologique naturelle contre parasites et maladies, notamment en ce qui concerne certaines plantes aromatiques situées à proximité de différents légumes.

Les fleurs ne sont pas en reste dans ce type d'associations bénéfiques. Les oeillets d'Inde sont des répulsifs efficaces contre la mouche de la carotte, les aleurodes et contre les nématodes des racines (sur poireaux, salades, choux).

La bourrache est un bon anti-puceron, tout comme la capucine. Une rangée de capucines près de fèves ou de haricots attirera les pucerons noirs des Fabacées (à récupérer ensuite à la main).

Enrichir le sol avec des engrais natu-

rels (non chimiques) permet de conserver une terre en bon état. Inutile d'en user ou d'en abuser : tout est question de bon sens.

- le fumier de vache ou de cheval, en quantité raisonnable, reste conseillé à condition qu'il soit bien décomposé et mélangé, de préférence, à du compost.
- pour obtenir un bon apport en azote (pour légumes verts et végétaux d'ornement, fruitiers si carences), le sang desséché est idéal.
- la corne broyée est aussi un bon engrais naturel de fond à diffusion progressive.
- le tourteau de ricin apporte de la potasse, utile aux fruitiers.
- les algues sont reminéralisantes et conseillées pour les pommes de terre, les choux et autres cultures classiques des régions côtières.

Quant aux traitements naturels, pour lutter contre le mildiou, préférer une décoction de prêle à la bouillie bordelaise, pour ne pas multiplier les traitements : les excès de cuivre, toxiques, finissent par s'accumuler dans le sol (1 à 2 traitements par an sont suffisants).

Le soufre est une valeur sûre contre l'oïdium (soufre fleur à appliquer en période humide) mais il sera à éviter

Enfin, de nombreux petits mammifères peuvent repeupler utilement le jardin à condition de leur donner de quoi s'abriter : un tas de branchages recouvert d'une bâche sera un abri utile aux hérissons, grands mangeurs de limaces, larves et insectes nuisibles du potager.

Un simple pied de lierre, à placer à exposition Nord ou à laisser ramper au sol derrière l'abri, sera un gîte

Et si les escargots ou autres limaces vous insupportent, pensez aux tuiles et autres „pièges“ naturels pour juste les „cueillir“ à la rosée du matin et les transporter plus loin, sur un talus hors enceinte, ce qui ne gênera personne.

Vous l'avez compris, la biodiversité au jardin, c'est d'abord limiter les traitements qui détruisent ou appauvrissent la faune utile et qui stérilisent le sol.

C'est aussi accepter de laisser s'épanouir certaines fleurs, même sauvages au printemps : le plantain est par exemple une excellente plante hôte pour les papillons et autres insectes auxiliaires. Attendez donc la fin du printemps pour faucher les talus et abords du jardin, même s'il vous en coûte une heure de désherbage manuel supplémentaire ! Vous aurez tout à y gagner, notamment pour la fécondation de vos fruits et légumes. Car qui dit bonne pollinisation dit récoltes généreuses !

Dernier point, instaurez, dans les endroits communs, des coins de prairies fleuries et laissez quelques vieilles souches basses qui abritent souvent une faune nombreuse, indispensable au maintien de la diversité dans nos jardins !

Semez donc des fleurs à profusion : agréables à l'œil, elles attirent bon nombre d'insectes pollinisateurs.



Jardin familial „Longvic“ près de Dijon en France

à température supérieure à 20°C car il devient phytotoxique.

Pour éliminer les chenilles des légumes (piéride du chou, noctuelle), on préconise un traitement naturel au *Bacillus thuringiensis*. On peut aussi appliquer, en lutte préventive, des branches de genêts ou des gourmands de tomates tout juste pincés car ils agissent comme une barrière répulsive (s'il n'y a pas encore d'invasion significative). On n'oubliera pas non plus les arrosages réguliers avec des purins d'ortie ou de consoude, fortifiants en doses diluées (10%) et répulsifs pour les insectes piqueurs suceurs, en doses plus concentrées (environ 30%).

idéal pour de nombreux insectes butineurs (papillons, abeilles), pollinisateurs des légumes-fruits et des arbres fruitiers.

Les carabes, cloportes, punaises et autres forficules (pince-oreilles) sont d'excellents alliés du jardinier. Ils sont également des indicateurs confirmés du bon équilibre et de la bonne santé de votre jardin ! Même s'ils vous rebutent ou grignotent une infime partie de vos fruits (principalement les poires), ne les détruisez pas ! Proposez-leur, au contraire, des abris comme des pots renversés remplis de paille, à accrocher dans les branches des arbres fruitiers puis à déplacer sur des plantes infestées de pucerons, le temps des récoltes.

Qu'est-ce que la biodiversité ?

La biodiversité constitue l'ensemble des êtres vivants de notre planète, des bactéries aux grands mammifères, en passant par tout ce qui est végétal (depuis les mousses jusqu'aux grands arbres).

La notion de biodiversité englobe tous les espaces naturels (forêts, prairies, mares, etc.) ainsi que les paysages dans lesquels évoluent les espèces vivantes : elle concerne donc également les cycles de l'eau et de l'air car toutes les espèces en dépendent.

u Pourquoi préserver la biodiversité ?

Plus un milieu est riche en diversité (animale et végétale), plus l'équilibre

naturel de l'écosystème dans lequel ces espèces évoluent sera maintenu. Ceci est fondamental quand on sait que la disparition des espèces (environ 100 chaque jour dans le monde) est liée à la dégradation ou à la sur-exploitation des milieux naturels. La réduction du nombre d'espèces accroît la fragilité de notre environnement.

Trucs et Astuces

Pour un jardin écologique

- Les macérations d'absinthe, les purins d'ortie, de rhubarbe, de consoude ou de menthe repoussent les pucerons, par pulvérisation sur les feuilles.
- L'euphorbe épurge, l'absinthe et la rue officinale repoussent les limaces.
- L'achillée millefeuille active le compost.
- La bardane et la camomille ou la consoude augmentent la maturation des fruits.
- Le souci, le pissenlit, la valériane officinale et la tomate (en jus fermenté) stimulent la croissance des plantes.
- Les purins de prêle, d'absinthe, de tanaïse combattent la rouille ou l'oïdium. Idem pour la sauge, la bardane ou la tanaïse qui empêchent l'apparition du mildiou.
- Le purin d'ortie agit contre les acariens, celui de sureau éloigne les altises (puces de terre du chou et autres Crucifères).

Que fait-on contre la disparition des espèces ?

La disparition des espèces végétales et animales est essentiellement due à l'homme : pollution, défrichage, assèchement des milieux humides, exploitation excessive des matières premières, déforestation... sont quelques-unes des causes de la baisse de notre biodiversité, depuis une cinquantaine d'années. L'introduction d'espèces invasives (tortue de Floride, ragondin, ambrosie etc.) a également provoqué la raréfaction d'espèces locales mises en concurrence et qui n'ont pu résister à cette forme de „prédation“ redoutable

pour bien des régions, voire des pays entiers !

Des mesures de protection des milieux ont été mises en place (ZNIEF, parcs nationaux, réintroduction d'espèces, conservatoires) ainsi qu'une éducation à l'environnement : pas de prélèvement ou de transport d'espèces menacées ou répertoriées, réhabilitation des haies bocagères et des milieux humides, respect des milieux naturels (eau, forêts, landes...). Voici quelques exemples des mesures efficaces mises en place depuis une trentaine d'années.

Insectes utiles

- Collembole (recycleur nettoyeur)
- Staphylin (recycleur nettoyeur)
- Forficule (recycleur nettoyeur)
- Cétoine (pollinisateur)
- Syrphe (insecte auxiliaire utile contre les pucerons)
- Bourdon, abeille (pollinisateurs)
- Guêpe, bourdon (carnivores destructeurs de nombreuses mouches)

Haies arbustives utiles à la biodiversité

- Ajonc (Ulex europaeus)
- Eglantier (Rosa canina)



Joëlle Petyt

- Genêt à balais (Cytisus scoparius)
- Myrte des marais (Myrica gali) : pour le Sud
- Ronce (Rubus fruticosus)
- Troène (Ligustrum vulgare)
- Noisetier (Corylus avellana)
- Prunellier (Prunus spinosa)
- Sureau (Sambucus nigra)

Note:

Préservez les haies champêtres, les talus et les bords des routes car ces biotopes sont riches en végétaux, faune et insectes utiles.

Article publié dans la revue „Jardin Familial de France“ no. 447/2008



Jardin familial à Bienne (Suisse)

Luxembourg: Les jardins familiaux au Luxembourg (2^{ième} partie)

Jean Kieffer, Président de la Ligue Luxembourgeoise
du Coin de Terre et du Foyer



Que deviendrait une fédération sans organes de direction?

Les organes de direction sont l'assemblée générale, le comité central, le comité directeur, le conseil des membres d'honneur et la commission des réviseurs de caisse.

Le comité central s'est adjoint de différentes commissions consultatives comme par exemple le conseil consultatif.

L'assemblée générale des délégués des sections affiliées assume la direction de la fédération. Elle se réunit conformément aux stipulations statutaires de la fédération. Elle prend les décisions et est partant seule responsable.

Cette direction de la fédération s'exerce obligatoirement conformément aux dispositions statutaires.

Etant donné qu'une consultation adéquate et approfondie entre quelques centaines de délégués, émanant des 139 sections au cours d'un temps nécessairement limité d'une assemblée générale n'est pas possible, tous les documents sont envoyés à temps à toutes les sections avec prière de présenter leur position avant l'assemblée générale au cours de réunions des délégués organisées au niveau des régions.

C'est seulement ainsi qu'on peut garantir une adéquate préparation des prises de décision à cause de l'importance actuelle par la fédération.

L'assemblée générale désigne au cours d'élections libres leurs représentants, c'est-à-dire le comité central qui dirige pour leur compte la fédération.

Chaque membre d'une section peut poser sa candidature.

Le comité central est responsable devant l'assemblée des délégués.

Le comité central propose le président du comité central pour confirmation à l'assemblée générale

Le président confirmé par l'assemblée générale est également le président de la fédération et il préside les assemblées générales de la fédération.

Le comité directeur, qui siège sous la présidence du président de la fédération, se compose outre le président de la fédération, de 4 vice-présidents, du secrétaire général, du caissier général et du rédacteur et doit évacuer les affaires courantes au nom du comité central

Le conseil des membres d'honneur a pour mission de soutenir le comité central dans sa mission idéale, de rehausser par la présence de ses membres le prestige des célébrations officielles et d'essayer de concilier les parties en cas de divergences si le comité central n'a pas réussi à applanir les difficultés.

Le président de la fédération en assume aussi la présidence.

Les réviseurs de caisse doivent contrôler les opérations financières de la fédération, contrôler la comptabilité, déterminer les avoirs de la fédération et faire rapport sur le résultat de leur contrôle devant l'assemblée générale des délégués.

Les réviseurs de caisse, qui sont également désignés par l'assemblée générale sont mandatés par elle et ne sont responsables que devant elle.

De même chaque année un réviseur contrôle l'inventaire et fait rapport à l'assemblée générale.

Les quatre commissions régionales exercent une fonction consultative auprès du comité central. Leur mission consiste à aider le comité central dans la réalisation de sa tâche. Elles doivent être considérées comme un organe, subordonné au comité central, recevant leurs directives de lui et devant lui faire rapport sur leurs activités.

sont la commission des finances, la commission des médias, la commission de l'environnement, la commission du film ainsi que différents groupes de travail s'occupant de problèmes spécifiques.

Un conseil consultatif se composant de techniciens désignés par les ministères de l'agriculture, du logement, de la famille, de l'environnement, de la culture et de l'éducation conseille le comité central en cas de problèmes techniques spécifiques.



Parce que les régionales ne peuvent pas être considérées comme des fédérations au sein de la fédération, la commission régionale ne peut pas non plus se voir accorder une quelconque mission indépendante, ni aucune responsabilité dans l'exercice de la direction de la fédération.

Une éventuelle mission de conciliation entre le comité central et les sections ne peut être effectuée que sur mandat exprès du comité central.

Une opinion contraire consisterait à accorder au comité exécutif régional des pouvoirs pour les conséquences desquels le comité central serait seul responsable devant l'assemblée générale.

D'autres commissions consultatives

Les jardins familiaux au Luxembourg

Vous avez certainement compris de ces explications, que la ligue luxembourgeoise des jardiniers associés se distingue sur un point essentiel des autres fédérations regroupées au sein de l'Office International. En effet une grande partie de ses membres sont des personnes ayant un jardin individuel auprès de leur maison.

Cette situation s'explique par le fait que jusque dans les années 50 il y avait très peu d'ensembles de jardins familiaux au Luxembourg. Seulement lors du développement urbain, nos petites villes typiques et empreintes d'un caractère rural, se transformaient alors en des concentrations de

citadins. A ce moment il fallait créer des jardins familiaux pour le bien-être de la collectivité.

Compte tenu du prix très élevé des terrains notre plus grand problème consiste dans l'acquisition et la mise à disposition des terrains adéquats. La plupart des ensembles de jardins familiaux ont été aménagés sur des terrains, qui ont été mis à notre disposition à durée indéterminée par des bienfaiteurs au moyen d'un contrat de fermage. Ces contrats conclus peuvent pourtant être résiliés à tout moment.

jusqu'à l'heure actuelle. La raison invoquée sont des problèmes constitutionnels concernant la protection de la propriété privée.

Conclusions

La ligue CTF espère avec cet échange d'informations avoir permis de mieux comprendre les réalités luxembourgeoises.

Cet échange est destiné aussi à permettre une rencontre amicale. De bonnes relations entre voisins devraient être une évidence pour chaque propriétaire d'un jardin indivi-

res» a écrit Madame Viviane Reding, membre de la Commission européenne.

En tant que jardiniers associés nous devrions nous approprier ces paroles destinées à la politique et à l'économie.

A travers toute l'Europe les amis des fruits et du jardin poursuivent un but, important: la sauvegarde du jardin familial et du coin de terre en tant que lieu de détente et de repos, un bout de nature près de la maison.

Tous les jardiniers associés sont conscients de leur responsabilité envers la nature et agissent de sorte à l'endommager le moins possible.

Notre mission aujourd'hui consiste à faire tout ce qui est nécessaire afin qu'égalelement à l'avenir des terrains de jardin soient mis à la disposition des citoyens. Nous avons constaté avec préoccupation que la pression pour récupérer des terrains de jardins familiaux pour des constructions industrielles et de logement s'est fortement accrue. Les ensembles de jardins familiaux et en conséquence l'œuvre de longue haleine des jardiniers associés est en danger.

Que notre coopération européenne puisse contribuer à ce que le mouvement des jardins familiaux reçoive un nouvel élan afin de pouvoir aussi à l'avenir réaliser des activités dans l'intérêt de la communauté et que nous réussissions à convaincre et à sensibiliser également les générations futures pour la culture horticole et fruitière en tant qu'occupation de loisir pleine de sens, saine, reposante et bienfaisante.



C'est la raison pour laquelle les jardiniers investissent très peu dans les abris.

Quelques sections ont pu acquérir des terrains ou des terrains adéquats ont été mis à leur disposition par des administrations communales, ce qui est une initiative très louable.

Aujourd'hui on compte au Luxembourg 2000 parcelles de jardins familiaux dans 30 ensembles avec une superficie totale d'environ 40 hectares.

Nos efforts pour obtenir grâce à une proposition de loi, qui a été élaborée avec l'aide de l'Office International, une protection juridique a échoué

et pour chaque jardinier associé. Et ceci devrait également être vrai entre les associations et les fédérations nationales.

Ceci d'autant plus que nous nous rapprochons toujours davantage en Europe. L'Accord de Schengen, la monnaie unique et les autoroutes nous ont rapprochés géographiquement mais espérons-le aussi entre humains.

« Vivre en commun présuppose que l'on se comprend l'un l'autre, que l'on apprécie les différences existantes et que l'on discute ensemble. La construction européenne est avant-tout l'histoire d'un dialogue entre cultu-

Danemark: Alletiders Have – Our Kolonihaver I Danmark

H.E. SØRENSEN OG Sven –Eric RAVN

D'abord les jardins – ensuite la fédération

Les premiers jardins familiaux ont été créés en 1655 lorsque la ville fortifiée de Fredericia a dépassé les enceintes de ses fortifications. Les jardins ont été aménagés à l'extérieur des remparts, mais ont été dévastés ultérieurement. Les jardins qui ont été créés à Hjelm près d'Aabenraa à Sønderjylland en 1821 continuent d'exister. Cette association de jardins familiaux compte parmi les plus anciennes du monde et fonctionne toujours.

A la fin du 19^{ième} siècle les associations de jardins familiaux se sont multipliées au Danemark en particulier autour des grandes villes industrielles où l'on avait besoin de lumière, d'air et d'aliments supplémentaires. En 1891 un syndicat de travailleurs a pris l'initiative de créer les premiers jardins à Copenhague et ultérieurement beaucoup d'autres ont suivi. Au même moment le mouvement débute à Aalborg. Jørgen Berthelsen est un pionnier dans ce domaine et il a joué un rôle important pendant les premières années du fonctionnement de la fédération pour devenir à la fin président de la fédération.

En 1906 il existait plus de 50 associations de jardins familiaux près de Copenhague et c'est à ce moment

que les premières discussions ont eu lieu pour créer une fédération. En 1908 la fédération a été fondée et de suite les autorités de la capitale ont été contactées pour obtenir des contrats uniformes de fermage et des délais de résiliation uniformes. Ceci a été depuis lors un des objectifs de la fédération.

Après quelques années tranquilles et profitables durant les années 30 et 40, le mouvement des jardins familiaux est revenu dans les années 50 au centre des discussions. Suite à l'exode de la campagne vers les villes on a dû constater qu'il n'y avait pas suffisamment de logements et les gens sans abris ont cherché refuge dans les jardins. Ils ont utilisé les abris comme résidence permanente pendant toute l'année. Ceci évidemment était illégal. Afin de stopper cette pratique peu recommandable il a été suggéré que les nouveaux abris de jardins familiaux à construire à Copenhague n'auraient pas de toit.

Dans les années 50 la fédération avait pris une telle extension qu'il a

Photos de haut en bas ►
Réception à la mairie
Ouverture du congrès



été décidé de créer des subdivisions. A ce moment-là, il y avait 167 associations de jardins familiaux et 20.000 jardiniers membres.

Un des moments clef de la fédération était l'adoption de la nouvelle loi sur les jardins familiaux en 2001. La fédération danoise s'est basée en grande partie sur les expériences faites en l'Allemagne où une loi avait été adoptée l'année précédente.

Un autre moment important dans l'histoire de la fédération a été le jugement rendu par la Cour Suprême en 2007. Il a été décidé que les règles que la fédération danoise des jardins familiaux avait essayé à plusieurs reprises d'introduire fixant un prix maximum pour les abris et les meubles étaient applicables dans tout le pays et pour tous les jardiniers.

Ceci a mis fin à une spéculation non désirée. Le rôle social important a été ainsi souligné une nouvelle fois. La fédération estime que ce rôle social est l'élément clé du succès au Danemark. Suite au jugement rendu par la Cour Suprême de nouvelles règles pour fixer la valeur des abris ont été introduites en 2008. Le but est de donner aux jardiniers une rémunération adéquate pour un abri bien entretenu mais sans pour autant permettre de réaliser des profits.

La fédération a eu 11 présidents. Parmi eux il faut mentionner tout particulièrement Ivan Larsen (président de 1985-2007) à cause de son grand engagement au Danemark et au niveau international. Sa plus belle journée était la journée où la loi sur les jardins familiaux a été adoptée et il a été très engagé dans la préparation de la célébration du centenaire. Son décès en été 2007 l'a empêché de participer à cette célébration. Preben Jacobsen de Copenhague a été désigné président jusqu'aux élections à venir.

A partir de 2000 Mads Kofod a été le directeur du secrétariat de la fédération à Copenhague.

Au cours de l'année jubilaire la fédé-

ration compte environ 40.000 membres. Dans les villes importantes il existe des listes d'attente et de nouveaux jardins ont été créés l'an passé.

Mouvement international: Il permet de regarder au-delà de son propre jardin

Le Danemark a été co-fondateur de la fédération internationale en 1926 et depuis lors le Danemark a travaillé pour donner les meilleures conditions possibles aux jardins familiaux en Europe.

Depuis 1920 il existe une coopération nordique en matière de jardins familiaux. L'invitation lancée par la fédération danoise des jardins familiaux aux jardiniers associés de Stockholm pour participer à une exposition à Copenhague a été la cause déterminante pour la création de la fédération suédoise "Koloniträdgårdsförbundet" en 1921. Une certaine coopération nordique existait jusqu'à la deuxième guerre mondiale, mais la fédération nordique des jardins familiaux n'a été officiellement fondée qu'en 1947.

Pendant de nombreuses années le président de la fédération danoise a représenté les pays nordiques au sein du comité exécutif de l'Office International et la Scandinavie a toujours eu une grande influence au niveau européen. Tout récemment en 2007 les pays nordiques ont organisé une session d'étude et les 15 membres de l'Office International y ont participé. En 2008 l'Office International compte environ 3 millions de membres alors que les pays nordiques ont les membres suivants: Norvège environ 2.000, Finlande environ 5.000, Suède environ 25.000 et le Danemark environ 40.000.

Le président de la fédération danoise

Photos de haut en bas ►

- **Les délégués au travail**
- **Les représentants des fédérations néerlandaise et belge et de l'Office**
- **Remise des cadeaux**

a été à la tête de la marche de protestation à Oslo lorsque les autorités à Oslo voulaient fermer des jardins familiaux dans cette ville. Le projet de fermer les jardins familiaux a ensuite été retiré de l'ordre du jour. Il y a également eu des protestations en Pologne, lorsque les autorités polonaises ont voulu fermer les jardins familiaux pour restituer ces terrains aux propriétaires d'origine. Ces protestations ont également abouti à l'abandon de ces projets.

Résumé du livre publié à l'occasion du centenaire de la fédération danoise



Autriche: L'artichaut: passé de denrée de riche au rang de plante médicinale de l'année

Dr. Gerhard Bedian



L'artichaut (*cynara cardunculus*, syn. *cynara scolymus*) est une plante de culture vigoureuse et carduacée de la famille des astéracées (*asteraceae*). Les différentes espèces d'artichauts sont cultivées pour leurs inflorescences comestibles en forme de bourgeon. La chardonnette appartient elle aussi à l'espèce du *cynara cardunculus*.

L'artichaut ressemble à tous points de vue à son ancêtre vivace, le *cynara cardunculus*, sauf qu'il est plus résistant : Après la formation d'une rosette de feuilles à ras du sol au cours de l'automne de la première année de végétation, il se développe sur cinq années environ des tiges, atteignant une hauteur de 0,5 à deux mètres et se terminant par des inflorescences. Les feuilles pennatilobées et épineuses à deux ou trois lobes peuvent atteindre une longueur de 80 cm et une largeur de 40 cm ; leur face inférieure duveteuse est de couleur grise.

La récolte de l'artichaut porte sur les inflorescences ovalaires de la

plante. La taille de ces inflorescences dépasse celle des espèces vivaces. La précocité de la floraison permet plusieurs récoltes par an. Le réceptacle de l'inflorescence est charnu. Les bractées ovalaires des artichauts de culture, charnues à leur base, ne sont pratiquement pas épineuses. Les inflorescences non récoltées se transforment en fleurs tubuleuses d'un bleu violacé. Il se forme des akènes de deux à huit millimètres de longueur avec des glabres à longues aigrettes soyeuses d'une longueur pouvant atteindre 3,5 centimètres.

Originaire du bassin méditerranéen, l'artichaut, sensible au gel, s'est répandu de la Méditerranée orientale (Turquie et Perse) jusqu'à l'Afrique du Nord, à l'Ouest jusqu'en Espagne, de même que sur les Iles Canaries. L'artichaut est mentionné pour la première fois chez Plinius et Columella, bien que la classification des plantes y mentionnées ne soit pas fiable. Ainsi le terme « *scolymos* » en grec ancien, qui se réfère aux épines, pourrait également se référer à d'autres chardons. Le début de la culture de l'artichaut semble remonter au premier siècle après Jésus-Christ.

Ce furent les Arabes qui diffusèrent l'artichaut dans le bassin méditerranéen. La désignation arabe « al-harschuf » semble être à l'origine du terme espagnol « alcachofa », tandis que le nom allemand est emprunté du bas latin « Articoalus », respectivement « Articiocco ».

Après avoir été importée de Sicile par le commerçant napolitain Filippo Strozzi au début du 15^{ème} siècle, la plante a fait son entrée triomphale en France et en Grande-Bretagne, pour être importée ensuite quelque 400 années plus tard également aux Etats-Unis.

En Europe, l'Italie a été le premier pays à témoigner de l'intérêt pour l'artichaut en tant que légume fin. Dès 1466, des pousses d'artichauts cultivées à Naples sont livrées jusqu'à Florence et Venise. La culture ne va pas tarder à débiter en Espagne et en France. C'est en 1548 que l'artichaut a été cultivé pour la première fois en Angleterre. En

Allemagne, il ne s'est fait connaître que vers le milieu du 17^{ème} siècle. Jusqu'à la Révolution Française, la présence de l'artichaut dans les potagers de la noblesse rurale française était une marque de richesse et de noblesse de style de vie. L'on retrouve également l'artichaut sur des tableaux de la Renaissance, p.ex. chez Vincenzo Campi (1536-1591) ou Giuseppe Archimboldo (1527-1593).

Le fait que les artichauts de culture apparaissent simultanément sur des tableaux espagnols et italiens s'explique par la dominance de l'Espagne sur l'Italie de la moitié du 16^{ème} siècle au début du 18^{ème} siècle. Il est intéressant de noter que la désignation de l'artichaut de culture dans toutes les langues européennes est tirée du terme latin « carduus », qui signifie épineux.

Après le 18^{ème} siècle, l'artichaut est tombé en désuétude en tant que légume. C'est en 1925 que la plante a été redécouverte en tant que tel en France.

Les principaux territoires de culture sont aujourd'hui les Etats-Unis, l'Italie, l'Espagne, l'Egypte, l'Argentine et la France. La plante nécessite un espace d'environ 1 m² dans le potager et privilégie des emplacements ensoleillés et chauds. Les capitules de la taille d'un poing sont récoltés fermés avec les écailles extérieures légèrement écartées. Passé cette phase, il se forme une grande fleur d'un bleu violacé.

Ne sont comestibles que la partie charnue inférieure des bractées et les réceptacles. Les aigrettes à la base des bractées ne se prêtent pas à la consommation. L'artichaut a un goût légèrement âpre à amer. Les artichauts sont cuits durant 20 à 30 minutes dans de l'eau salée à laquelle l'on ajoute un filet de jus de citron. On en détache ensuite les feuilles que l'on glisse entre les dents pour en récupérer la partie charnue inférieure. Les fonds d'artichaut sont également mis en conserve.

Depuis 1953, l'on produit à Padoue à partir d'artichauts et d'herbes un apéritif de couleur brun foncé sous le nom de Cynar. L'on attribue aux artichauts un effet stimulateur de l'appétit et de la digestion et réducteur du cholestérol. Leur substance amère Cynarin stimule le métabolisme du foie et de la vésicule biliaire. Ses bractées, consommées en tant que légume cuit, sont également utilisées dans des jus, des thés, des extraits en poudre et des teintures. Leur effet médicinal et diététique est attribué à sa teneur en flavonoïdes spéciaux et en dérivés d'acide quinique.

En 2003, l'artichaut a été promu plante médicinale de l'année.

Article publié dans le magazine autrichien „Kleingärtner 4/2008“



Session d'étude organisée par le Nordisk Kolonihaveforbund Copenhagen-Oslo, septembre 2007 Tière partie

Dr Richard Wiltshire, School of Social Science and Public Policy, King's College London

Résumé des cinq présentations - le chemin à suivre pour les groupes de travail

Dans mon école au King's College nous avons un département renommé pour les Etudes Militaires et mes collègues de ce département me disent que la première règle de la stratégie militaire est: "Connais ton ennemi". Dans la première présentation, Poul Nyrup Rasmussen a expliqué aux participants à la session d'étude que les Sociaux-démocrates Euro-

les hommes politiques ne peuvent pas être de très bons amis des jardins familiaux s'ils ne sont pas aidés par le mouvement lui-même. Dans la troisième présentation, Hans Christian Schmidt a démontré, à la lumière des décisions récentes à la Cour Supérieure au Danemark, que ni les valeurs perçues des jardins familiaux ni l'inévitable soutien politique même des amis naturels du mouvement ne peuvent être considérés comme acquis. Le message sous-jacent est

bonnes causes à soutenir. Au pire des cas, si nous ne disposons pas de bons arguments, même les hommes politiques les plus sympathisants le trouveront difficile de rester fidèle à la cause des jardins familiaux. Par exemple, un des « points noirs de la globalisation » auquel M. Rasmussen a fait référence, est son impact sur les prix des terrains et les conséquences sur les coûts des habitations sociales pour les ménages à faible revenu – une pression contre laquelle il est difficile de défendre la cause des jardins familiaux. Bien que ce soutien soit large au niveau des hommes politiques nous devrions être conscients qu'il peut aussi être très fragile.

M. Rasmussen a résumé la valeur essentielle du mouvement des jardins familiaux avec le terme « communauté » - s'occuper les uns des autres – et il a été repris en cela par M Schmidt, qui a parlé de "liberté et communauté". La Cour Suprême Danoise a montré qu'il peut y avoir une contradiction entre liberté et communauté : les jardins familiaux ne sont pas toujours ces endroits harmonieux et accueillants que nous désirons qu'ils soient. Ainsi, les jardins familiaux ne représentent pas la seule cause qui se veut « communautaire » et notre cause n'est pas nécessairement la plus facile à soutenir lorsque d'autres peuvent fournir les mêmes valeurs sans avoir besoin de ter-



Discussions au cours des groupes de travail

peens ne sont pas un ennemi des jardins familiaux. Tout au contraire, « nous avons besoin de vos valeurs pour combattre l'individualisme qui mène à l'égoïsme ». Le message sous-jacent néanmoins était moins rassurant. Il expliquait en effet que

que nous devons faciliter le soutien des hommes politiques aux jardins familiaux et pour ce faire, nous devons comprendre leurs priorités, les demandes concurrentes qui leur sont présentées et la réalité qu'il existe encore de très nombreuses autres

rains de plus en plus convoités pour d'autres utilisations que le jardinage. Cette « communauté » n'est donc pas suffisante: le mouvement des jardins familiaux doit présenter des



Dr. Richard WILTSHIRE

arguments qui démontrent que ces communautés (et les espaces qu'ils occupent) sont dignes et méritent d'être soutenus pour d'autres raisons si nous voulons résister à d'autres demandes recherchant aussi un soutien politique. M Rasmussen s'est plaint du détachement des jeunes des communautés et voit dans les jardins familiaux des endroits de liaison entre les générations, se basant sur les expériences faites par le passé dans les jardins familiaux. Mais les temps évoluent : à l'époque de l'Internet et des téléphones mobiles, les jeunes disposent de moyens qui leur permettent de se faire des amis à travers le monde entier (sans même les rencontrer en personne) et le jardin familial n'a rien de sacrosaint : la possibilité de créer un jardin virtuel et d'en mesurer le succès existe déjà. Dans la vie réelle nos arguments pour des communautés de jardiniers doivent s'adapter aux réalités actuelles.

Trois autres excellentes présentations ont complété cette session d'étude. Leif Thorin a donné une démonstration modèle (sur base de l'expérience suédoise) sur le sujet comment le mouvement des jardins familiaux peut collaborer avec les gouvernements nationaux et d'autres partenaires sympathisants pour promouvoir de manière efficace leur cause tant auprès du public qu'auprès des hommes politiques. Ce fut une présentation pleine d'idées

pratiques pour les participants qu'ils peuvent essayer de transposer dans leur contexte national. Mikael Baden s'est basé sur l'expérience danoise et sa carrière professionnelle pour montrer comment les arguments pour les jardins familiaux peuvent être affinés et utilisés pour obtenir un maximum d'effet en collaboration avec les hommes politiques et les médias, en utilisant également des moyens qui peuvent aussi avoir un impact au niveau local, national et européen. Jan Olsson a énuméré les domaines clés dans l'Union Européenne, de même que les institutions auxquelles le mouvement des jardins familiaux doit adhérer afin d'être efficace à ce niveau.

Ce qui manquait néanmoins, pour combler la brèche entre la démonstration de Leif Thorin pour une action nationale efficace et la liste des priorités européennes, était une stratégie pour relier les deux, qui traduirait les bonnes pratiques nationales dans une pratique européenne efficace. Comblar cette brèche serait la mission des groupes de travail organisés au cours de cette session d'étude.

Le point de départ du travail de ces groupes était la constatation suivante: le mouvement des jardins familiaux a traditionnellement (et de manière compréhensible) concentré son énergie sur la promotion des jardins familiaux au niveau local et national de sorte que c'est ici que la capacité de faire bouger les choses est concentrée – avec peu d'énergie ou de capacité restant pour effectuer des efforts supplémentaires au niveau supranational. Il faut donc maintenant se baser sur ce que les fédérations nationales font bien et font de toute manière et valoriser leurs efforts en projetant la valeur de leur travail au niveau européen.

L'approche néanmoins, doit être sélective. L'argument principal de Jan Olsson était que les jardins familiaux doivent obtenir une plus grande reconnaissance au niveau européen. Mais cette reconnaissance nécessite plus que le simple fait de raconter

une histoire. Encore faut-il trouver des personnes désireuses d'écouter, de percevoir la valeur que les mouvements des jardins familiaux peuvent fournir. Pour y arriver il faut que l'histoire éveille un intérêt dans le cadre des thématiques prioritaires au niveau de l'Europe. Jan les a identifiés comme étant la globalisation, la démographie, le changement climatique et les mesures correspondantes. Les groupes de travail étaient invités à se pencher sur ces thèmes et de répondre aux questions suivantes:

- Dans lequel de ces domaines (s'il en existe un) ou dans quels aspects spécifiques de ces domaines, les fédérations nationales sont-elles particulièrement fortes (ou pourraient le devenir) et pourraient-elles concentrer leurs énergies même sans la dimension européenne?
- Quels sont les exemples que les fédérations nationales pourraient utiliser pour prouver qu'elles-mêmes (et leurs membres) peuvent traiter ces thématiques efficacement afin de pouvoir impressionner les politiciens européens qui ne se seraient pas autrement engagés pour leur cause?
- En quelques mots (en tenant à l'esprit le conseil de Mikael Baden), quels sont les messages clés qui reflètent la capacité des jardins familiaux pour faire une contribution significative dans le cadre de ces thématiques. Ces messages devraient se trouver au centre des activités de lobbying du mouvement au niveau européen?

A suivre